

**51^e réunion publique du
Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est
Le mardi 07 octobre 2025 – 19 h 00
Marguerite-Bourgeoys – 238, rue Bourgeois (N.-B.) E1W 1B7**

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de la séance

La présidente souhaite la bienvenue aux membres du Conseil présents et à l'ensemble du public. Elle invite les conseillers, conseillères et membres du personnel à se présenter.

1.1 Minute de silence

Sans objet

2. Vérification du quorum et des absences

PRÉSENCE :

Conseillères et conseillers : Ghislaine Foulem (présidente); Richard Gallant (vice-président, virtuel); Gary Ouellette; Nathalie Mallais Comeau; Pierre Morais; Michèle Hébert; Danny Comeau; Gérard Robichaud (virtuel); Rayanne Chawki (virtuel).

Direction générale et direction générale désignée : Marc Pelletier et Stéphanie Kerry

Directeur des services administratifs et financiers : Marc Thériault

Responsable des communications et des relations stratégiques : Brigitte Couturier

Direction exécutive à l'apprentissage : Céline Robichaud

Absence : Marie-France Maltais

3. Adoption de l'ordre du jour

Le conseiller Comeau propose l'ajout du point 7.3 « Transfert d'une parcelle de terrain – école Le Tremplin - NID 20368049 » à l'ordre du jour de la présente réunion.

MOTION 340, RÉSOLUTION 51-3

Le conseiller Comeau propose

Appuyé par le conseiller Ouellette

QUE soit accepté, tel que présenté, l'ordre du jour de la réunion publique du 7 octobre 2025.

Adoptée

4. Déclaration de tout conflit d'intérêts en lien avec les points présentés à l'ordre du jour

Les conseillers Morais et Mallais Comeau déclarent un conflit d'intérêts avec le point 7.3 « Transfert d'une parcelle de terrain – école Le Tremplin - NID 20368049 »

5. Liens avec la communauté

5.1 Forum de discussion – CPAÉ

Madame Julie Plourde, présidente du CPAÉ de l'école Marguerite-Bourgeoys de Caraquet et mère de trois enfants fréquentant l'établissement, présente les activités et les projets du comité.

Elle décrit l'ambiance de l'école comme empreinte d'amour, de plaisir et d'épanouissement. Selon elle, les trois finalités éducatives qui guident l'école donnent un sens profond aux apprentissages des enfants, les rassurent et leur donnent envie de venir à l'école.

La présidente du CPAÉ présente plusieurs projets en lien avec ces finalités, notamment :

- La naissance de la mascotte Acadia ;
- Les mini-entreprises et les ateliers de métiers ;
- Les initiatives en littératie, dont un concours de poésie et la fierté entourant l'équipe d'improvisation ;
- Les projets en numératie, où l'on cherche à rendre les apprentissages concrets et dynamiques ;
- La serre scolaire, la cuisine santé et le bar à salade ;
- Les sorties éducatives, comme la visite au verger ;
- Le projet vélo, qui met à la disposition des élèves une trentaine de bicyclettes adaptées à tous les âges, profitant de la proximité de la Véloroute ;
- Les activités sportives et communautaires, telles que la journée olympique, le tintamarre annuel et la fête de la rentrée ;
- La mise en valeur de la fierté acadienne, avec la création d'un drapeau d'empreintes acadiennes ;
- La journée internationale, organisée chaque année pour favoriser l'ouverture sur le monde ;
- Les spectacles musicaux, dont celui de Noël présenté au Carrefour de la Mer devant environ 1 200 spectateurs, où les dons de denrées non périssables sont recueillis pour la communauté ;
- Les projets technologiques, comme la décoration d'Halloween ;
- La troupe de théâtre « Bric à Brac ».

Elle souligne que, parmi tous ces projets, le grand coup de cœur du CPAÉ demeure la cuisine scolaire et l'offre de déjeuners à tous les enfants. Elle ajoute que le volet humain, la bienveillance et la chaleur qui se vivent à Marguerite-Bourgeoys sont difficiles à traduire pleinement par des mots.

La présidente remercie le CED pour son appui au projet de réaménagement du stationnement de l'école, un enjeu important de sécurité désormais résolu.

Le Conseil remercie Madame Plourde pour sa présentation et souligne la richesse des initiatives mises en œuvre à l'école. Il rappelle que la direction de l'école a reçu le Prix d'excellence en éducation l'an dernier, et mentionne à quel point les finalités éducatives sont vécues concrètement à Marguerite-Bourgeoys. Il exprime sa gratitude pour le travail réalisé et note qu'il s'agit d'un bel exemple à suivre.

5.2 Présentation – Honneur au mérite du CÉD

La présidente introduit le programme honneur au mérite qui reconnaît publiquement des élèves, des membres du personnel, des parents ou des membres de la communauté qui se sont démarqués au sein de leur école, leur milieu de travail ou encore dans le cadre de leur implication personnelle soit auprès des personnes apprenantes ou de leur communauté.

Le Conseil rend hommage à sept personnes :

- Le Conseil d'éducation souhaite mettre en lumière le dévouement et le talent de **Zacharie Friolet**, élève de 8e année, ainsi que de **Mme Paula Lagacé, M. Mario Mercier, Mme Julie Frenette et Mme Shelley Ferguson**. Tous se distinguent par leur engagement exceptionnel envers le théâtre jeunesse et leur contribution au développement éducatif, culturel et communautaire des élèves. Zacharie Friolet mérite une mention spéciale pour avoir reçu le Prix du directeur artistique lors du Festival de théâtre jeunesse en Acadie 2025. Cette distinction reflète non seulement son talent et sa créativité, mais aussi son leadership, sa rigueur et sa passion pour le théâtre. À l'école, son implication va bien au-delà de la scène : qu'il s'agisse de l'équipe technique, de la serre ou d'autres projets, il est reconnu pour sa disponibilité et son esprit de collaboration. Grâce à l'accompagnement attentif et passionné de Mme Lagacé, M. Mercier, Mme Frenette et Mme Ferguson, la troupe Bric@Brac a présenté avec brio la pièce Mystère au camp des brûlots. Leur encadrement a permis aux élèves de vivre une expérience artistique mémorable, marquée par la créativité, le professionnalisme et l'esprit d'équipe. La qualité de leur prestation a été soulignée par l'attribution de trois prix prestigieux, confirmant le talent et le travail exceptionnel de la troupe. Au-delà des distinctions reçues, le Conseil d'éducation tient à reconnaître l'impact humain de ce projet. Par leur leadership et leur passion, Zacharie et ses accompagnateurs offrent aux jeunes des occasions uniques de s'exprimer, de se dépasser et de rayonner, contribuant ainsi au dynamisme culturel et à la vitalité de toute la communauté acadienne.
- Le Conseil d'éducation tient à souligner la contribution exceptionnelle de **Mme Ginette Rousselle**, concierge à l'école Marguerite-Bourgeoys. Bien plus qu'une employée dévouée, Mme Rousselle est un véritable rayon de soleil pour toute la communauté scolaire. Toujours souriante et animée d'une énergie contagieuse, elle veille à ce que l'école soit non seulement propre et accueillante, mais aussi chaleureuse et vivante. Sa joie de vivre, sa bienveillance et sa disponibilité font d'elle un pilier discret, mais essentiel au quotidien de l'école. Au-delà de ses tâches, Mme Rousselle se distingue par sa générosité et son implication. Qu'il s'agisse d'appuyer une activité, d'encourager un élève ou simplement d'offrir un sourire réconfortant, elle contribue à créer un esprit de communauté où chacun se

sent valorisé et soutenu. Par sa présence lumineuse et son engagement sincère, Mme Ginette Rousselle inspire autant les élèves que ses collègues. Elle nous rappelle l'importance d'apporter du cœur dans tout ce que l'on fait. Le Conseil d'éducation lui adresse ses plus sincères félicitations pour cette reconnaissance pleinement méritée, et remercie chaleureusement Mme Rousselle pour son rôle inestimable au sein de la grande famille de l'école Marguerite-Bourgeoys.

- Le Conseil d'éducation tient à souligner l'apport exceptionnel de **M. Serge Mallais**, mentor en gestion de comportement à l'école Marguerite-Bourgeoys. Plus qu'un intervenant, il est un véritable mentor en mieux-être, profondément apprécié de tous les élèves pour sa douceur, son écoute et la qualité de ses conseils. Toujours créatif et innovant, M. Mallais multiplie les moyens d'accompagner les jeunes et de leur offrir des expériences enrichissantes : vélo, club plein air, activités à l'aréna, projets artistiques, robotique, méditation, menuiserie et bien plus encore. Ces initiatives variées permettent aux élèves de grandir, de s'épanouir et de bâtir des liens significatifs. Son engagement va bien au-delà de la simple intervention. Par sa disponibilité constante et son accompagnement bienveillant, il aide les élèves à développer leur confiance, leurs forces et leur sentiment d'appartenance. Sa présence attentive et inspirante crée un environnement sécurisant où chacun se sent reconnu et encouragé à donner le meilleur de soi. Par son humanité, sa créativité et sa passion pour le bien-être des jeunes, M. Serge Mallais est un pilier essentiel de la communauté scolaire et un modèle pour petits et grands. Le Conseil d'éducation lui adresse ses plus sincères félicitations pour cette reconnaissance pleinement méritée.

Le Conseil tient à leur transmettre toutes leurs félicitations et leurs remerciements.

6. Perfectionnement du Conseil

6.1 Retraite du Conseil d'éducation du DSFNE

La présidente informe que la retraite du Conseil d'éducation du DSFNE s'est bien déroulée. L'ensemble des membres était présent, elle a servi de perfectionnement et a doté d'un plan de travail pour l'année en cours.

7. Pour discussion ou décision du CED – avis de motion

7.1 Comités du Conseil d'éducation

MOTION 341, RÉSOLUTION 51-7.1

La conseillère Mallais Comeau propose

Appuyée par le conseiller Morais

QUE soit approuvée, tel que présenté, la constitution des comités de travail du Conseil d'éducation du DSFNE pour l'année 2025-2026.

Adopté

7.2 Plan de travail du Conseil

MOTION 342, RÉSOLUTION 51-7.2

La conseillère Mallais Comeau propose
Appuyée par la conseillère Hébert

QUE soit approuvé, tel que présenté, le plan de travail du Conseil d'éducation du DSFNE pour l'année 2025-2026.

Adopté

7.3 Transfert d'une parcelle de terrain – école Le Tremplin - NID 20368049

Les conseillers Morais et Mallais Comeau se retirent de la réunion le temps du point 7.3 en raison d'un conflit d'intérêts (19h55).

MOTION 343, RÉSOLUTION 51-7.3

Le conseiller Comeau propose
Appuyé par le conseiller Ouellette

QUE soit approuvé par le Conseil d'éducation du DSFNE, le transfert de propriété identifié par le NID 20368049, appartenant à la Province du Nouveau-Brunswick et située sur le terrain de l'école Le Tremplin au croisement de la rue Centenaire et de la rue de l'Église à la Municipalité Régionale de Tracadie.

Le directeur des services administratifs et financiers précise qu'il s'agit de travaux dans le cadre du prolongement de la Véloroute de la municipalité régionale de Tracadie. À ce titre la ville souhaite créer un nouveau trottoir qui sera attaché à un trottoir déjà existant, celui-ci passe sur une parcelle du terrain de l'école Le Tremplin. Le transfert de la parcelle permettra de se libérer de l'entretien de ce trottoir.

Adopté

Les conseillers Morais et Mallais Comeau reviennent en séance publique (19h56)

8. Adoption des procès-verbaux

8.1 Procès-verbal de la réunion publique du 17 septembre 2025

MOTION 344, RÉSOLUTION 51-8.1

La conseillère Hébert propose
Appuyée par le conseiller Ouellette

QUE soit accepté, tel que présenté, le procès-verbal de la réunion publique du 17 septembre 2025.

Adopté

8.2 Suivis découlant des procès-verbaux

Les suivis ont été effectués tel que prévu.

9. Vérification du rendement de la direction générale

9.1 Nomination

Le directeur général annonce la nomination de madame Sophie Lacroix à titre de directrice exécutive à l'apprentissage au DSFNE. Elle entrera en fonction le 27 octobre 2025. Forte de plus de 25 ans d'expérience en éducation, elle s'est distinguée par des réalisations majeures, dont la mise en œuvre de la Politique d'aménagement linguistique et culturel en éducation (PALC), la création du Programme des écoles francophones internationales autorisées (ÉFIA) et le déploiement de projets artistiques et culturels innovants tels que *Une école, un artiste* et *La Grande Visite*. Tout au long de sa carrière, elle a également piloté des initiatives internationales, renforçant la présence du Nouveau-Brunswick sur la scène éducative mondiale et donnant une voix aux jeunes. Reconnue pour son leadership humain, elle favorise la collaboration, la mobilisation des talents et le développement collectif des équipes. Son engagement envers la francophonie, sa vision stratégique et son approche centrée sur les personnes guideront ses actions au DSFNE, pour soutenir l'épanouissement des personnes apprenantes, la qualité des services éducatifs, le lien avec la communauté et l'accompagnement de nos leaders.

9.2 Rapport de vérification de la direction générale

Le directeur général présente, comme chaque année, l'avancement des finalités du Conseil. La finalité mise de l'avant pour cette rencontre est ***Apprendre tout au long de sa vie*** (ATSV). Il est accompagné de madame Céline Robichaud, championne de cette finalité et directrice exécutive à l'apprentissage, qui appuie le directeur général dans sa présentation.

Le directeur général rappelle que le Conseil compte douze finalités, et que six d'entre elles ont déjà fait l'objet d'un travail depuis leurs mises en place. Pour la finalité ATSV, deux priorités sont mises de l'avant actuellement :

1. *La personne apprenante la personne apprenante développe des compétences par l'entremise d'un projet de vie et de carrière ;*
2. *la personne apprenante accroît sa pensée critique*, notamment à travers les initiatives liées à l'intelligence artificielle.

Les membres de l'équipe œuvrant à la mise en œuvre de cette finalité sont présentés dans le rapport, de même que les indicateurs de réussite et les documents de référence utilisés pour mesurer la progression des écoles. La direction exécutive à l'apprentissage explique que l'amélioration continue a réalisé un important travail de vulgarisation des échelles de mesure et du continuum des finalités, permettant ainsi de mieux guider les enseignants, d'appuyer l'évaluation des élèves et des écoles, et d'établir des cadres pédagogiques cohérents.

Le directeur général présente ensuite la nouvelle échelle de cheminement applicable aux trois finalités du Conseil, désormais structurée en quatre niveaux. Il aborde également la thématique de l'apprentissage expérientiel, en présentant les

documents d'accompagnement, notamment l'annexe et le guide des apprentissages expérientiels, qui aident à définir concrètement ce qu'est un apprentissage expérientiel.

Les présentateurs soulignent qu'une prise de conscience s'opère quant au travail encore à réaliser pour ancrer pleinement cette finalité. L'apprentissage tout au long de la vie ne se limite pas à l'école : il s'agit aussi d'aider l'enfant à reconnaître qu'il apprend lorsqu'il participe à diverses activités, qu'il s'agisse de cuisine, de sport collectif ou d'expériences du quotidien.

Il est mentionné qu'il faut valoriser la démarche éducative et mettre en lumière la profondeur des activités vécues dans les écoles réimaginées. Les leaders scolaires ont un rôle à jouer pour diffuser les bons messages et encourager les enseignants à expliquer leurs démarches pédagogiques aux élèves. Le directeur général reconnaît qu'un travail de communication reste à faire afin de contrer l'idée, encore présente dans la communauté, selon laquelle certaines activités scolaires manqueraient de sens. Il réaffirme que les activités vécues à l'école sont au contraire profondément significatives et contribuent au développement des compétences autrement qu'en salle de classe.

Une présentation du processus d'autoévaluation des écoles est ensuite faite. Cette démarche s'inscrit dans une logique d'amélioration continue et permet d'utiliser des valeurs mesurables afin de rendre la finalité évaluabile. Le directeur général précise que les résultats peuvent donner l'impression d'une baisse de rendement par rapport à l'an dernier, mais qu'en réalité, les écoles procèdent désormais à une évaluation plus rigoureuse.

Le plan pédagonumérique est également présenté succinctement. Le directeur général souligne être en avance sur le plan de l'intelligence artificielle et de son utilisation en milieu scolaire. Trois cohortes d'écoles reçoivent actuellement une formation équivalente sur l'intégration de l'IA et du numérique dans l'enseignement.

Enfin, le directeur général partage les résultats des sondages et des évaluations externes. Les analyses montrent que la « cohorte COVID » présente certaines lacunes, notamment un désintérêt pour la littératie, mais les résultats demeurent relativement alignés avec ceux de la province, dans leur grande majorité.

MOTION 345, RÉSOLUTION 51-9.2

**La conseillère Hébert propose
Appuyée par la conseillère Mallais Comeau**

QUE soit approuvé comme étant raisonnable, le rapport de vérification de la direction générale portant sur le rapport de vérification de la politique 4.0 « Politique de fins » - partie 4.1.

Adopté

10. Vérification du rendement du Conseil d'éducation

10.1 Rapports des comités

10.1.1 Comité des finances et des infrastructures

10.1.1.1 Budget d'exploitation du CED – 30 septembre 2025

La conseillère Mallais Comeau détaille que sur un budget total de 220 000 \$, le CED totalise des dépenses de 107 891 \$ en date du 30 septembre 2025, présentant un solde de 112 109 \$.

Le directeur des services administratifs et financiers révèle au Conseil qu'à la question du montant de 1 500 \$ se trouvant dans le budget des bourses du CED, il s'agit de l'incitatif offert aux écoles dans le cadre du sondage du CED de la satisfaction scolaire. Le Conseil demande à déplacer cette somme dans le budget « autres activités ».

10.1.1.2 Bien scolaire excédentaire

Le directeur des services administratifs et financiers informe le Conseil que le 23 octobre prochain toute l'équipe des réparateurs et l'équipe pédagogique seront présentes à l'école Académie Assomption pour effectuer un ménage final. Il confirme que l'ensemble des affaires devant être transférées à l'école Cité de l'Amitié l'ont été. Il ajoute que l'accès au bâtiment pour les membres du DSFNE est maintenu jusqu'au 31 mars 2026.

MOTION 346, RÉSOLUTION 51-10.1.1.2

Le conseiller Ouellette propose

Appuyé par le conseiller Comeau

QUE l'école Académie Assomption, située au 1255 promenade Rough Water à Bathurst (E2A 1Z2) soit déclarée comme un bien scolaire excédentaire par le CEDSFNE, en vertu de la politique 403 et peut être transférée au ministère des Transports et des Infrastructures.

Adopté

10.1.2 Comité jeunesse

La présidente invite l'élève conseillère Chawki à prendre la parole.

L'élève conseillère Chawki informe le Conseil que la première réunion se déroulera en virtuel pour que les membres apprennent à se connaître. Puis une seconde rencontre se tiendra en présentiel afin de faire avancer le dossier de la formation offerte aux Conseils des élèves.

10.1.3 Rapport d'évaluation des politiques

10.1.3.1 Politique 1.1 – Style de gouverne

Révision de la politique. Aucune modification apportée.

10.1.3.2 Politique 2.1 – Unité de contrôle

Révision de la politique. Aucune modification apportée.

11. Renseignements

11.1 Rapport de la présidente

La présidente s'assure que tout le monde a bien reçu son rapport.

11.2 Correspondances

11.2.1 Lettre de renouvellement de mandat au Comité consultatif provincial des programmes d'études et d'évaluation (CCPSEE)

Dépôt de la correspondance en réunion publique.

11.2.2 Liste des projets d'infrastructures du CEDSFNE 2026-2027

Dépôt de la correspondance en réunion publique.

12. Évaluation du déroulement de la réunion (tour de table)

L'ensemble des conseillères et conseillers ont apprécié la rencontre du Conseil.

13. Parole au public et/ou correspondance reçue du public

Madame Jolaine Savoie, présidente du CPAÉ de l'école La Relève, partage ses préoccupations. Elle mentionne avoir été rassurée par le message entendu concernant les journées expérimentielles, mais exprime une certaine inquiétude quant à l'écart entre la théorie et la réalité vécue par son enfant, actuellement en 10^{ème} année. Elle souhaite savoir comment adresser ses préoccupations de manière appropriée.

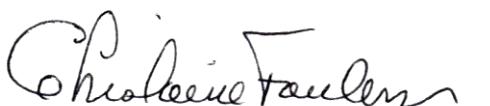
Le directeur général reconnaît que les élèves et les écoles ne vivent pas tous l'apprentissage expérimentiel de la même façon. Il invite Madame Savoie à transmettre ses préoccupations par écrit, afin d'en conserver une trace et de pouvoir y donner suite adéquatement.

Madame Julie Plourde remercie le CED d'avoir visité l'école Marguerite-Bourgeoys et exprime sa fierté à l'égard des activités et projets vécus dans son école. Elle souligne l'importance de la réceptivité des élèves, précisant que chaque expérience peut être un déclencheur significatif pour eux. Toutefois, elle reconnaît un manque au niveau de la communication entre l'école, les parents et la communauté, et insiste sur la nécessité d'améliorer la transmission de l'information aux familles.

Le directeur général acquiesce et admet que des efforts supplémentaires doivent être faits en matière de communication. Il rappelle que le modèle d'école traditionnelle, tel qu'on l'a connu, n'est plus adapté et souligne la richesse des différentes perceptions exprimées, qui permettent d'enrichir la réflexion collective.

14. Levée de la séance

La conseillère Mallais Comeau propose la levée de la réunion à 20h53.



Ghislaine Foulem
Présidente



Marc Pelletier
Directeur général et secrétaire du
Conseil